



Des barrières aux passerelles

Appui au Programme frontières de l'Union Africaine (PFUA)



german
cooperation

DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Le potentiel intégrateur des frontières – une vision panafricaine

La gestion des frontières joue un rôle clé dans la paix, la sécurité et l'intégration. Là où elles sont clairement définies, convenues et acceptées, elles permettent le maintien des relations pacifiques et fructueuses avec les voisins et favorisent la croissance socio-économique. Là où elles sont contestées, elles peuvent susciter des conflits, ruiner des existences et dévaster des pays. Les chefs d'État et de gouvernement africains ont adopté un certain nombre de mesures afin que les frontières assurent le bien-être des communautés frontalières et favorisent l'intégration régionale.

1^{er} Sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) au Caire, 1964

Les frontières établies par les puissances coloniales sont reconnues par l'OUA (AHG/Res 16 (I)). La plupart de ces frontières ne sont pas clairement définies ou entièrement démarquées.

Conférence sur la sécurité, la stabilité, le développement et la coopération en Afrique, 2002

Faisant la transition de l'OUA à l'Union Africaine (UA), les États africains ont signé un protocole d'entente, stipulant que toutes les frontières africaines doivent être délimitées et démarquées au plus tard en 2012.

8^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA, 2007

Les États membres ont instruit la Commission de l'UA (CUA) d'accorder une attention prioritaire à la prévention structurelle des conflits. Dans ce contexte, le Programme frontières de l'UA (PFUA) a été lancé. En plus de la délimitation et de la démarcation, le PFUA est un outil pour renforcer l'intégration régionale, faciliter la coopération transfrontalière et développer les capacités institutionnelles.

Reconnaissance que la gestion des frontières est une condition indispensable à la paix, la stabilité et l'intégration économique; réaffirmation de l'engagement des États africains pour la mise en œuvre du PFUA

Prolongation de l'échéance originale pour la délimitation à 2017

Adoption de la Convention de l'UA sur la coopération transfrontalière (Convention de Niamey), qui constitue le premier cadre juridique continental pour la coopération transfrontalière, l'accélération du processus de l'intégration continentale et la résolution pacifique de différends transfrontaliers.

3^{ème} Conférence des Ministres Africains chargés des questions de frontières, Mai 2012

17^{ème} Assemblée Générale de l'UA, Juin 2012

23^{ème} Assemblée des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA, Juin 2014



Appui de l'Allemagne au Programme frontières de l'Union Africaine

Le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne entretient une coopération de longue date avec l'Afrique et avec l'UA. Visant à la prévention des crises et le renforcement des capacités, le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères (Auswärtiges Amt; AA) soutient les efforts de l'UA dans le domaine de la gestion des frontières. Depuis 2008, la Deutsche Gesellschaft für International Zusammenarbeit (GIZ) GmbH apporte une assistance à la CUA pour le compte de l'AA. Reflétant les éléments clés du PFUA, le soutien par la GIZ concerne la délimitation et démarcation, la coopération transfrontalière et le développement des capacités aux niveaux continental, national, régional et local.

L'appui de la GIZ au PFUA est coordonné à partir d'Addis-Abeba, Éthiopie, où se trouve le siège de l'UA. Cependant, compte tenu de la structure décentralisée du projet et s'appuyant sur ses bureaux à travers l'Afrique, la GIZ soutient la mise en œuvre de différents projets du PFUA en collaboration avec des acteurs régionaux, nationaux et locaux étatiques et non-étatiques dans les pays concernés; développant ainsi des synergies et renforçant les relations. La coopération avec différents partenaires à tous les niveaux a créé des dynamiques fortes qui témoignent de la vigueur de la coopération germano-africaine.

Le budget prévu pour la phase actuelle du projet (2016-2018) est de 10,4 millions d'euros, passant ainsi à un total de 37,2 millions d'euros de l'AA depuis 2008. Cette troisième phase met en exergue la gestion améliorée des frontières et vise à consolider la collaboration entre tous les acteurs du PFUA, notamment les Communautés Économiques Régionales (CER) et les États membres.





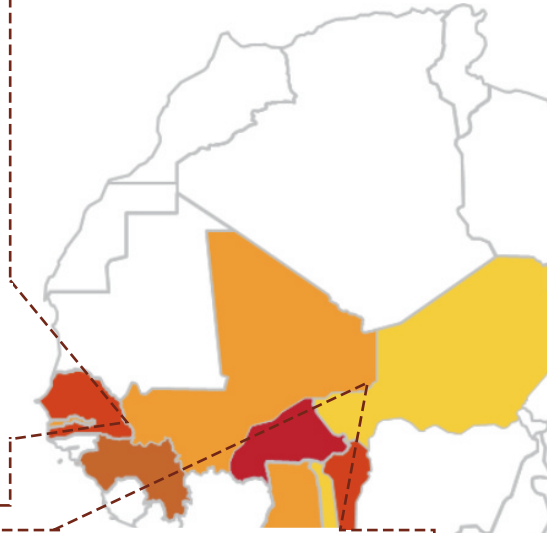
Délimitation et démarcation

La délimitation et la démarcation des frontières ne séparent pas des pays, mais plutôt servent à assurer les conditions préalables à une coopération et intégration efficaces. Des frontières non définies sont une source potentielle de conflits entre voisins immédiats ou plus éloignés, particulièrement quand des ressources naturelles sont en jeu. Les États souverains étant les principaux acteurs dans la négociation et la fixation des frontières, le soutien de la GIZ dans ce domaine vise en particulier le niveau bilatéral. À l'origine, la coopération était limitée à la délimitation et la démarcation des frontières terrestres. Elle s'est élargie par la suite pour inclure la délimitation des fleuves, lacs et des frontières maritimes à travers le continent. Comme résultat, plus de 2,500 km de frontières entre douze pays ont été démarquées de 2008 à 2015. L'appui aux opérations de délimitation maritime a abouti à la signature officielle de traités sur les frontières maritimes entre les Seychelles, les Comores, la Tanzanie et le Mozambique.

Résultats dans le domaine de délimitation et démarcation

Mali et Sénégal

En août 2010, la GIZ et le PFUA ont mené avec succès une mission technique d'évaluation de la frontière Mali-Sénégal. En mai 2014, les deux pays ont signé un traité sur la délimitation et démarcation de leur frontière commune; un programme transfrontalier de développement local est actuellement en cours d'élaboration. Le projet fournit un appui financier et technique au processus actuel de délimitation et de démarcation des 362 km de frontière.



Mali et Burkina Faso

Le processus de délimitation entre ces deux pays a été décidé à la suite d'un conflit armé dans les années 1980. Cependant, jusqu'en 2008, seulement 890 km sur les 1303 km de frontière commune avaient été démarqués. Dans le cadre du PFUA, la GIZ a aidé à la démarcation des 413 km restants de la frontière. En janvier 2010, la démarcation s'est achevée avec l'implantation de la dernière borne-frontière marquée par une cérémonie officielle à laquelle ont assisté des ministres et autres personnalités officielles des deux pays ainsi que des représentants des communautés locales concernées.

Rwanda et Ouganda

Le projet appuie la délimitation et la démarcation en cours de la frontière Rwanda-Ouganda. Cet appui comprend le soutien financier et technique, tels que des formations sur l'utilisation du GPS, des activités de sensibilisation, une mise à disposition de véhicules et une élaboration des accords locaux. En plus, l'appui a engendré la mise en œuvre d'activités sur les frontières par les autres voisins des deux pays.

A map of the African continent is shown, with several countries highlighted in different colors: Sudan and South Sudan in dark red, Mozambique, Tanzania, Malawi, and Zambia in orange, and Mozambique, Tanzania, and Comoros in brown. Three callout boxes with dashed borders point to these regions, containing text about GIZ's involvement in border delimitation and maritime activities.

Soudan et Soudan du Sud

En coopération avec le ministère britannique des affaires étrangères, la GIZ a appuyé la collaboration entre l'unité PFUA et la Commission frontalière mixte du Soudan et Soudan du Sud dans leurs préparatifs pour la délimitation, démarcation et résolution des conflits.

Mozambique, Tanzanie, Malawi and Zambie

Au total, 1959 km ont été démarqués sur les frontières entre les quatre pays. La GIZ a appuyé le processus tant du point de vue technique que financier. Dans le cas de la frontière Malawi-Mozambique une étude aérienne approfondie a été réalisée afin de délimiter la frontière. La GIZ soutient également les pays dans la délimitation de leurs frontières fluviales et dans la recherche des documents pertinents dans les archives coloniales.

Délimitation maritime

Le Mozambique, la Tanzanie et les Comores ont été les premiers pays à entreprendre des activités de délimitation maritime avec le soutien de la GIZ à la suite d'une mission d'évaluation conduite en juillet 2010. La délimitation maritime entre le Mozambique, la Tanzanie et les Comores s'est achevée par une cérémonie officielle de signature d'accords maritimes le 5 décembre 2011. Cette délimitation maritime a été suivie par la conclusion d'accords fixant les frontières maritimes entre la Tanzanie, les Comores et les Seychelles, qui ont été signés officiellement le 17 février 2012.

Coopération transfrontalière

La coopération transfrontalière est une forme de coopération qui s'exerce au-delà des frontières des pays individuels pour couvrir l'ensemble d'une région. Elle est cruciale pour assurer la paix et la stabilité à long terme dans les régions frontalières. Des projets communs aident à renforcer les relations entre les populations de ces régions et, d'une façon générale, entre les pays qui partagent une même frontière. De plus, la coopération crée et renforce les liens sociaux et économiques. En favorisant la confiance et des relations positives, les projets transfrontaliers apportent une contribution significative à la prévention des conflits.

L'Allemagne est engagée à soutenir la coopération transfrontalière au niveau local, régional et continental. Dans le cadre du projet, il y a eu l'élaboration et l'adoption de la Convention de Niamey au niveau continental ; au niveau local il y a eu plusieurs projets transfrontaliers entre le Mali et le Burkina Faso ainsi qu'entre les communautés maliennes et sénégalaises. Les projets transfrontaliers vont des greniers partagés au premier centre de santé transfrontalier en Afrique en passant par le balisage de pistes de passage du bétail. Des conventions locales sur la gestion des ressources naturelles transfrontalières, des programmes transfrontaliers de développement local et des projets gérés conjointement par les communautés des deux côtés de la frontière, contribuent à la paix et à l'intégration.





Gestion améliorée des frontières

Les risques sanitaires tels que l'épidémie hémorragique à virus Ebola, les tendances des migrations et les menaces de la criminalité organisée, la traite des humains et le terrorisme attestent de la perméabilité des frontières et soulignent la nécessité d'une gestion améliorée des frontières. Il y a certes des progrès dans plusieurs régions en matière de commerce transfrontalier, la libre circulation des personnes et des biens, y compris le début des négociations sur la Zone Africaine Continentale de Libre Échange en 2016. Ces développements illustrent la pertinence de la gestion des frontières, établissant un équilibre entre le contrôle et le mouvement libre et renforçant le rôle des frontières comme facteur d'intégration et de paix. Reflétant des défis et les expériences des deux phases antérieures du projet, la troisième phase d'appui allemand au PFUA met l'accent sur la gestion améliorée des frontières afin de renforcer la collaboration entre les acteurs dans le domaine de coopération transfrontalière, mobilité et sécurité, en particulier au niveau des CER et des États membres.

Une stratégie continentale pour la gestion améliorée des frontières est actuellement en cours de finalisation. Elle couvre des questions de migration, de postes frontaliers conjoints/juxtaposés, de santé et de genre. Après l'adoption de cette stratégie au niveau de l'UA, le développement des stratégies similaires au niveau des CER est envisagé. D'autres activités du projet dans ce domaine incluent la mise en place et/ou la réforme des institutions nationales de gestion des frontières, ainsi que le développement des feuilles de route de mise en œuvre et la sensibilisation.

Développement institutionnel

Le développement des capacités institutionnelles est un élément clé de l'appui de la GIZ au PFUA. Les deux premières phases du projet visaient à permettre à la CUA – et au sein de celle-ci, l'unité PFUA – de fonctionner comme une plate-forme de coordination et acteur principal encourageant une discussion ouverte et sans tabous sur les questions frontalières. La GIZ a soutenu l'élaboration de plans d'opérations stratégiques et a appuyé plusieurs conférences ministérielles. En sensibilisant les États membres de l'UA avec succès sur les questions frontalières, l'unité PFUA a ouvert la voie à une coopération future. En outre, le projet vise à améliorer les capacités d'intégration des CER, en concentrant – mais pas en limitant – sa collaboration dans la troisième phase sur la Communauté d'Afrique de l'Est et la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Les activités comprennent l'élaboration de politiques, le développement et mise en œuvre des stratégies régionales de gestion des frontières et la promotion des comités consultatifs régionaux des frontières.

Également, le projet vise à renforcer le rôle des CER dans la résolution des différends frontaliers. En général, la définition claire des responsabilités et des rôles entre la CUA, les CER et les États membres dans la gestion des frontières soutiendra le PFUA en réalisant son objectif.

Afin de faciliter une mise en œuvre efficace du programme dans de nouveaux pays partenaires et d'assurer une large disponibilité durable des connaissances acquises tout au long du projet, plusieurs guides ont été élaborés. En plus, le projet a facilité le lien





entre des institutions de recherche et des commissions frontalières afin de renforcer leurs capacités et de développer des études et des modules de formation. Par exemple, pour appuyer la sensibilité aux conflits dans les activités liées aux frontières, la GIZ a développé en collaboration avec un groupe d'experts une « boîte à outils sur la sensibilisation », qui sera largement diffusée pour inspirer le dialogue autour de la démarcation et la gestion des frontières. La diffusion des bonnes pratiques renforcera le rôle de l'Unité PFUA en fournissant assistance aux États membres avec succès. Par ailleurs, le projet a organisé des formations axées sur les besoins des institutions partenaires, tels que des séminaires sur la délimitation des frontières fluviales ; ce qui a permis aux commissions des frontières d'avancer leurs projets communs de délimitation. Au niveau local, le projet a mené des formations sur les questions de santé et la prévention des épidémies dans le contexte de la gestion des frontières, entre autres.

Perspectives

Après que les deux premières phases ont contribué à éliminer les tabous associés aux questions frontalières, la principale préoccupation est maintenant de répondre aux défis techniques et financiers auxquels font face des autorités gouvernementales, les CER et la CUA. Parmi les priorités figurent le développement des capacités à tous les niveaux, l'élaboration de politiques liées aux frontières et la collaboration et coordination entre les différents acteurs. L'Allemagne, via la GIZ, continue de soutenir le PFUA: ensemble avec l'Unité de coordination au sein de la CUA, en collaboration avec les CER et à travers le soutien direct aux États membres, afin de favoriser une approche continentale pour les questions frontalières. Ainsi, l'appui GIZ promouvra une compréhension des rapports unissant les composantes du programme PFUA et son objectif ultime de la prévention des conflits et l'intégration régionale.



Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Publié en juin 2016

Appui au Programme frontières de l'Union africaine
P.O. Box 100009
Addis-Abeba, Éthiopie

Texte: Dr. Mohamadou Abdoul, Silvia
Danielak, Philip Kusch, Roman Meyer,
Aichatou Tamba, Sophie Zupper

T +251 11 554 5185-87
F +251 11 554 5219
I www.giz.de/en/worldwide/15759.html

Photos: © GIZ
Design: Sophie Zupper